



Conseil économique et social

Distr. limitée
12 décembre 2011
Français
Original: anglais

Commission pour la prévention du crime et la justice pénale Reprise de la vingtième session Vienne, 12 et 13 décembre 2011

Projet de rapport

Rapporteur: Erasmo **Lara Cabrera** (Mexique)

Additif

Organisation de la session et questions administratives

A. Ouverture et durée de la session

1. La Commission pour la prévention du crime et la justice pénale a tenu la reprise de sa vingtième session à Vienne les 12 et 13 décembre 2011. Elle a réuni son Bureau élargi le 12 décembre 2011 pour examiner des questions d'organisation.
2. Dans sa décision 2011/259 du 28 juillet 2011, intitulée "Reprises de sessions conjointes de la Commission des stupéfiants et de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale", le Conseil économique et social a décidé qu'à compter de 2011, la Commission des stupéfiants et la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale tiendraient des réunions conjointes au cours de la reprise de leurs sessions aux seules fins d'examiner les points inscrits à leur ordre du jour respectif au titre du débat consacré aux activités opérationnelles, l'objectif étant de donner à l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) des orientations de politique intégrées concernant les questions administratives, budgétaires et de gestion stratégique. Le Conseil a également décidé que la pratique consistant à tenir des reprises de sessions des Commissions se suivant immédiatement mais distinctes serait maintenue afin de permettre à chaque Commission d'examiner les points inscrits à son ordre du jour au titre du débat consacré aux questions normatives.
3. Conformément à cette décision, la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale et la Commission des stupéfiants ont tenu une réunion conjointe le



premier jour de la reprise des sessions afin d'examiner le point 3 de leur ordre du jour.

4. Les points restants de l'ordre du jour ont été examinés ultérieurement lors d'une réunion distincte, tenue le 13 décembre, comme l'indique le projet d'organisation des travaux (E/CN.15/2011/1/Add.1).

5. À la 1^{re} séance conjointe de la Commission pour la prévention du crime et la justice pénale et de la Commission des stupéfiants, le 12 décembre 2011, les présidents des commissions ont fait des déclarations liminaires. Le Directeur exécutif de l'UNODC a également fait une déclaration liminaire.

B. Participation

6. Ont participé à la session les représentants de [...] États membres de la Commission ([...] n'étaient pas représentés). Y ont également assisté les observateurs d'autres États Membres de l'Organisation des Nations Unies, des représentants d'organisations du système des Nations Unies et des observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales. La liste des participants figure dans le document E/CN.15/2011/INF/3.

C. Documentation

7. La liste des documents dont la Commission était saisie à la reprise de sa vingtième session figure à l'annexe du présent rapport.

Annexe

Liste des documents dont la Commission était saisie à la reprise de sa vingtième session

<i>Cote du document</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Titre ou description</i>
E/CN.15/2011/1/Add.1	2	Ordre du jour provisoire et annotations
E/CN.7/2011/16-E/CN.15/2011/22	3	Rapport du Directeur exécutif sur le budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) pour l'exercice biennal 2012-2013
E/CN.7/2011/17-E/CN.15/2011/23	3	Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le budget consolidé de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour l'exercice biennal 2012-2013
E/CN.7/2011/9/Add.1- E/CN.15/2011/9/Add.1	3	Note du Secrétariat sur les travaux du Groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime
E/CN.7/2011/9/Add.2- E/CN.15/2011/9/Add.2	3	Note du Secrétariat sur les travaux du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime: Projet de stratégie de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour la période 2012-2015
E/CN.15/2011/L.18	3	Budget du Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues pour l'exercice biennal 2012-2013: projet de résolution
E/CN.15/2011/L.19	3	Stratégie de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour la période 2012-2015: projet de résolution
E/CN.15/2011/L.20	3	Améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime: recommandations du groupe de travail intergouvernemental permanent à composition non limitée chargé d'améliorer la gouvernance et la situation financière de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime relatives à l'évaluation et au contrôle: projet de résolution
E/CN.15/2011/L.1/Add.7 à [...]		Projet de rapport de la Commission sur la reprise de sa vingtième session